

Communiqué de presse

Le 11 octobre 2021

LE DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE LANCE « ILOT VERT » LE PROGRAMME DE VÉGÉTALISATION DES COURS DES COLLÈGES

Georges Siffredi, Président du Département des Hauts-de-Seine a inauguré la première cour végétalisée au collège Jean Macé sur la commune de Clichy. Après un an de travaux et un investissement de 2,5 M€, le Département dévoile cet espace repensé en concertation avec les élèves et les services du Département dans le cadre d'un projet pilote. Plus végétalisée, la cour répond à des nouveaux enjeux sociaux et environnementaux pour apporter davantage de bien-être et de confort aux élèves.

Ilot vert : un projet porté par le Département et les élèves



Dans le cadre du projet « Imagine ton collège », à l'initiative du Département, **les collégiens ont participé à la réflexion sur l'aménagement de leur cour** de demain. Le collège Jean Macé sur la commune de Clichy a été retenu comme **collège pilote** de ce projet. A terme, d'ici 2027, les espaces extérieurs de 34 collèges publics seront réaménagés avec un budget estimé à 40 M€. Deux autres collèges pilotes (Moulin Joly à Colombes et Henri-Georges Adam à Antony) devraient être finalisés en 2022.

Les élèves ont été invités à voter pour le nom qu'ils souhaitent donner à l'ensemble des cours réaménagées sur le territoire. Ils ont choisi le nom « **Ilot vert** » qui reflète la volonté de végétaliser davantage les espaces extérieurs pour offrir plus de bien-être et de confort aux usagers.

Améliorer le cadre de vie des collégiens

Les 6000m² d'espaces extérieurs du collège Jean Macé à Clichy ont été entièrement repensés pour répondre aux besoins des élèves d'évoluer dans des espaces plus végétalisés et de disposer de points de convivialité et de salles de classe en plein air. Dans ce but, une ligne d'arbres, des massifs fleuris et un potager ont été installés. Un terrain de sport, des tables de ping-pong et du mobilier repensé créent des espaces de convivialité. Pour s'adapter aux nouveaux usages de la cour, un préau avec des bancs permettra de donner cours en plein air. La réflexion a aussi porté sur la mixité des espaces, agencés de manière à ce que chacun puisse s'approprier les lieux.



Cour du collège Jean Macé à Clichy
CD 92 / Julia Brechler

S'adapter aux enjeux environnementaux

Réduire l'impact environnemental des établissements scolaires constitue l'une des priorités du Département. Pour Georges Siffredi, Président du Département « *cette volonté d'**encourager les initiatives** et de **valoriser l'implication des collégiens** rejoint une autre exigence qui est au cœur de l'action départementale : l'attention portée aux **enjeux du développement durable**. »*

Dans cette optique, le Département a fait le choix de privilégier des matériaux issus du réemploi. L'utilisation de surfaces perméables comme les bétons drainants permet l'infiltration des eaux de pluie sur le sol pour rejoindre les nappes phréatiques. Un récupérateur d'eau de pluie issue des toits sert à l'arrosage du potager et des plantes. Dans le cadre du *Contrat Territorial eau et climat 2020-2024* entre le Département et l'Agence de l'eau, la cour du collège a bénéficié d'une aide de 137 760 €. Cette somme a participé au financement de l'infiltration des eaux pluviales pour ainsi éviter le recours aux réseaux d'assainissement.

Pour **adapter son territoire aux changements climatiques**, le Département s'engage pour accroître la résilience des collèges au réchauffement climatique comme l'illustre Georges Siffredi : « *cette cour a été pensée comme **un îlot de fraîcheur** – ce qui suppose rompre avec l'approche traditionnelle des cours d'établissements scolaires – avec des espaces végétalisés et ombragés, un jardin pédagogique, ainsi que des revêtements clairs et moins réfléchissants* ».

Contact presse

Célia Dahan

tel. 01 47 29 32 32

Email : cdahan@hauts-de-seine.fr